

ÊTRE FRANÇAIS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

*Rapport de la Commission de la Nationalité
présenté par M. Marceau Long
au Premier ministre*

Tome II

Conclusions et propositions
de la Commission de la Nationalité

RAPPORTEURS :

M. Olivier FOUQUET, rapporteur général,
maître des requêtes au Conseil d'État
M. Jean-Claude MALLET, rapporteur,
auditeur au Conseil d'État
M. Jean MERLIN, rapporteur,
conseiller à la cour d'appel de Versailles



1018

Enregistré le	19-10-93
N° d'inventaire	1107
Cote	DR-1-180

SOMMAIRE DU TOME II

Introduction	13
--------------------	----

Première partie

LE DROIT ACTUEL DE LA NATIONALITÉ EST-IL ENCORE ADAPTÉ À LA SITUATION DE LA FRANCE?

1. Les règles du droit français de la nationalité reflètent les préoccupations de l'époque où elles ont été adoptées	18
I. L'ancien droit	18
II. La Révolution	20
III. Le Code civil de 1804	20
IV. La loi du 7 février 1851	22
V. La loi du 26 juin 1889	23
VI. La loi du 10 août 1927	26
VII. L'ordonnance de 1945 portant Code de la nationalité et les textes ultérieurs	28
2. Le droit de la nationalité des pays étrangers est très diversifié	31
3. Au cours des vingt prochaines années, le droit français de la nationalité sera confronté à des situations nouvelles	37
I. La population étrangère en France a changé	38
1. La situation démographique	38

2. Les caractéristiques nouvelles de la population étrangère	39
3. Les difficultés nouvelles de l'intégration	43
II. Les relations entre la France et les États issus de la décolonisation se sont modifiées	50
1. Les conditions de la décolonisation ...	51
2. Les conséquences de la décolonisation .	52
III. L'Europe et les problèmes de la nationalité	55
IV. Le poids de la France dans le monde ...	58
1. Les Français de l'étranger	58
2. La francophonie	59
4. Les difficultés d'application du droit actuel : un constat préoccupant	61
I. Des complexités inutiles	62
II. Des textes sans cohérence ou contradictoires	64
III. Un décalage croissant entre la loi et les pratiques	69
IV. Les lacunes de l'information	71
V. La question de la fraude	73

Deuxième partie

LES PRINCIPES D'UNE RÉFORME : UNE NOUVELLE CHARTE DU DROIT DE LA NATIONALITÉ

- 1. Les fondements : intégration, identité nationale et nation	82
I. La nationalité ne suffit pas à assurer l'intégration	83
II. L'intégration sans heurts des immigrés et de leurs enfants passe par un renforcement de la conscience d'identité de la nation française	85
III. Privilégier une conception élective de la nation	89

2. Les moyens : restaurer le droit de la nationalité dans ses fonctions essentielles pour la France des années à venir	91
I. Les critères de la nationalité : mieux prendre en compte les présomptions d'intégration	92
1. Droit du sang et droit du sol : une querelle sans fondement	92
2. Donner leur plein effet à la naissance et à la résidence en France	94
3. Reconnaître une part plus large à la volonté individuelle	95
II. L'État face à l'individu dans le droit de la nationalité : une nouvelle donne	98
III. Envisager le droit dans une perspective de long terme	101
IV. Un droit plus cohérent et mieux respecté ..	105

Troisième partie

QUEL DROIT POUR LA NATIONALITÉ FRANÇAISE? PROPOSITIONS DE LA COMMISSION

Introduction	109
<i>Section I</i> : Propositions touchant les principaux modes d'accès à la nationalité française	113
1. La nationalité française à la naissance	114
I. Nationalité française par filiation	114
II. Nationalité française par la naissance successive de deux générations en France ...	115
2. Le droit à la nationalité française des jeunes nés en France de parents étrangers	119
I. Le système actuel cumule plusieurs inconvénients	121
II. Une décision individuelle simple, des modalités généreuses	123
3. Le droit à la nationalité française pour le conjoint étranger d'un époux français	135
I. Une évolution historique tourmentée	135

II. Un droit et une institution menacés	136
III. Un instrument d'intégration à préserver .	138
4. Le droit des enfants mineurs de parents ayant acquis la nationalité française	142
5. Naturalisation: une procédure plus simple et plus transparente	146
I. Une procédure déconcentrée :	
accroître le rôle des préfets	149
II. Généraliser un accueil personnalisé des candidats	152
III. La transparence des décisions	152
IV. Des conditions légales mieux adaptées ..	154
6. Les obstacles à l'acquisition de la nationalité résultant de condamnations pénales ou de comportements constituant une menace pour l'ordre public	157
I. L'effet des condamnations pénales	157
II. L'effet des arrêtés d'expulsion	163
<i>Section II: Les Français dans le monde</i>	167
1. Abroger le droit transitoire de la décolonisation	168
2. Consacrer la francophonie	174
3. Consolider la nationalité des Français de l'étranger	178
4. Susciter une concertation européenne	181
5. Aborder de façon pragmatique les problèmes de double nationalité	185
<i>Section III: Un droit de la nationalité mieux compris et plus efficace</i>	191
1. Mieux éclairer les choix politiques, mieux informer l'opinion	193
2. Des circuits administratifs plus simples et plus proches des usagers	196
I. Améliorer l'accueil, faire connaître le droit	196
II. Simplifier l'organisation administrative ..	198
III. Déconcentrer les processus de décision ..	200
3. Un rôle accru pour l'autorité judiciaire	203
4. Un droit plus sûr	205
I. Éviter les détournements de procédure ..	205

II. Mieux assurer les situations individuelles en matière de nationalité	206
III. Lutter contre les fraudes	208
Liste des propositions de la Commission	213
Propositions relatives aux principaux modes d'accès à la nationalité française	213
Les Français dans le monde	224
Un droit de la nationalité mieux compris et plus efficace	225
Conclusion	234
Annexes	237
1. Installation de la Commission par M. le Premier ministre	239
2. Lettre de M. le Garde des Sceaux au Président de la Commission	244
3. Statistiques complémentaires	247
4. Bilan de l'activité de la Commission	263
5. Liste des personnalités entendues par la Com- mission	263
6. Liste des contributions reçues par la Commis- sion	271